

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé F.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme, en remplacement de M. l'abbé A.-R. Lamarche, qui entre chez les Pères Rédemptoristes.

M. l'abbé J. Robillard, curé de Saint-Eusèbe.

M. l'abbé J.-H. Mongeau, aumônier de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu.

M. l'abbé J.-M.-A. Brosseau, vicaire à Saint-Louis-de-France.

M. l'abbé L.-P. Choquet, vicaire à Sainte-Brigide.

## LA LAÏCISATION DES ECOLES LAÏQUES

**B**IEN naïfs sont ceux qui croient encore que la laïcisation des écoles congréganistes en France est la dernière phase de la persécution dont les ordres religieux sont actuellement l'objet de la part du gouvernement.

Le ministre de la marine, M. Camille Pelletan, n'a-t-il pas fait dernièrement, dans un banquet à Ajaccio, cette cynique déclaration : " *La guerre que vos pères ont soutenu contre l'Eglise, nous la soutenons encore, et cela pour la cause de l'humanité* ".

M. Combes n'est que le valet de la franc-maçonnerie, son servile instrument. Or, ce que veut la franc-maçonnerie, tout le monde le sait aujourd'hui, c'est chasser Dieu de l'école, après l'avoir chassé de la société et du foyer domestique ; c'est l'empêcher de prendre possession de l'esprit et du cœur de l'enfant. Tel est le terme où vont aboutir tous ses efforts, le mobile de sa lutte contre l'Eglise catholique et contre son enseignement ; telle est même la raison de son existence et de sa puissante organisation ; car la franc-maçonnerie est fille de Satan, et